

Réunion de la Commission Vélo Route FSGT Essonne/77 Sud

le Lundi 8 janvier 2024 à Ris-Orangis

Réunion de bureau à 19h00 à Ris Orangis.

Présents :

Monique AMBERT	VC Villejust	(à distance)
Jean-François BILLOT	EC Morsang sur Orge	
Gregory BONFAND	RL Bièvroise	
Pierre BRILLOUET	VC Villejust	
Céline CHENAVARD	RL Bièvroise	
Jérôme CHENAVARD	RL Bièvroise	
Arthur DE FARIA	VC Villejust	(à distance)
Christophe DELEPINE	CC Rubelles	
Patrice FLOURET	CC Igny Palaiseau 91	
Christian MELO	VC Draveil	
Francis PELISSIER	US Ris-Orangis	
Laurent THEPAULT	VC Banlieue Sud Chilly-Mazarin	
Hugues WALTISPERGER	US Ris-Orangis	
Sylvain WALTISPERGER	US Ris-Orangis	

Absents excusés :

Jean-Philippe MINOTTE	EC Morsang sur Orge
Michel SAUX	VC Villebon

1) Distribution des maillots Essonne pour le championnat fédéral de CX

- Les maillots Essonne ont bien été donnés lors de la réunion. Cependant, nous tenons à rappeler aux clubs que lorsqu'une date butoir est donnée pour les demandes, il faut la respecter.

2) Organisation des championnats Essonne et IDF route 2024

- La commission tient à remercier l'US Ris Orangis qui s'est portée volontaire pour organiser les Championnats IDF route 2024 à Villeneuve les Bordes (sur le petit circuit).
- Pour le championnat route Essonne 2024, aucun club n'ayant répondu pour se porter volontaire, la commission va se charger de l'organisation des championnats. Le site de Champmotteux a été retenu.

3) Point sur le calendrier route et les dates libres

- La commission souligne que ce n'est pas à elle d'organiser sur les dates libres et qu'il serait primordial que tous les clubs essaient d'être acteur et d'organiser une ou plusieurs courses.

4) Point sur le règlement de Cyclo-Cross

- Pour rappel, pour qu'un vélo soit considéré comme un CX, il faut que :
 - o Le cadre et la fourche soient rigide,
 - o Les pneus soient inférieurs ou égaux à 33 mm de largeur,
 - o Tout type de cintre est accepté mais leur largeur doit être inférieure à 50 cm.
- La commission rappelle aussi aux coureurs que les VTTs sont acceptés aux championnats départemental et régional de CX mais qu'ils seront classés hors podium.
- Enfin, pour les VTTs lors des courses classiques, l'organisateur peut spécifier sur son annonce ou les commissaires peuvent décider que l'appel des VTTs soit fait en fin d'appel de leur catégorie.

5) E-Licences et Dossards

- Sur les organisations essonniennes, chaque coureur ne rendant pas son dossard sera notifié et son club le sera aussi via un mail de la commission tous les mois.
- De plus, si les organisateurs remontent à la commission que trop de dossards ne sont pas rendus, alors un système de caution viendra aussi à être mis en place ou chaque coureur devra laisser 2 ou 5 euros lors de son inscription.
- Pour le VTT tour, il est recommandé que chaque organisateur place une personne après la ligne qui récupère directement les plaques.

6) Demandes diverses

- Pour les futures organisations essonniennes débutant en Mars 2024, il sera de la responsabilité des clubs organisateurs de s'assurer auprès du représentant des commissaires, Jean-François BILLOT, qu'un nombre de commissaires suffisant sera présent sur leur course. Cette demande peut se faire par mail à billot.jean-francois@orange.fr un mois avant avec une demande de confirmation une semaine avant l'événement.

Prochaine réunion : Lundi 5 Février 2024 à 19h à Draveil,